

E

14 décembre 1961

2.353/Pers.

Statut Rwandais.

A Monsieur le Ministre de
et à
KICALI.- (tous)

Monsieur le Ministre,

En complément à ma lettre n° 2.326/Pers.
du 6 courant, par laquelle je vous demandais vos propositions
pour le passage sous le nouveau Statut Rwandais des agents
dépendant de vous et actuellement soumis au Statut Unique, je
vous saurais gré de bien vouloir faire accompagner vos propo-
sitions, concernant les agents en fonction dans l'Intérieur
du Pays de l'avis des Préfets ;

Le Ministre
L. SPANZIYE,